 Le 9/05/2019 LYCEE POLYVALENT RENE CASSIN

*75, route de Saint Clément*

*BP137*

*69173 TARARE*

DEMANDE DE DEVIS :

FOURNITURE D’ABONNEMENT ET DE COMMUNICATIONS TELEPHONIQUES (POSTES FIXES)

**1/Objet de la demande de devis :**

Fourniture d’une prestation d’abonnement et de communications téléphoniques pour les postes fixes du lycée René CASSIN .

Il est précisé que la fourniture d’accès à Internet n’est pas concerné par la présente demande.

**2/Durée de la prestation**  :

Le contrat est établi sur une période d’une année à compter du 1er août 2019 avec possibilité de reconduction expresse chaque année pour deux années supplémentaires.

**3**/ **Besoins :**

Téléphonie fixe incluant les communications.

Garanties relatives à la continuité du service.

***Communications  postes fixes vers postes fixes et mobiles :***

\*Minutes en Local/régional/national : illimité

\* vers mobiles : illimité

\*international : tarification

\*Numéros spéciaux : gratuit pour les 0800 à 0809, pour les autres numéros tarification en fonction de l’éditeur (par appel et par minute).

***Communication lignes analogiques :***

\*Tarification minute en local/régional/national/international

\*Tarification minute vers les mobiles

\*Tarification numéros spéciaux

***Abonnements :***

\*Accès de base TO (4)/8 lignes (tête de ligne 04 74 05 00 74)

\*SDA(45)

\*Lignes analogiques (6) :5 lignes ascenseurs +fax

**4**/ **Offre de prix** :

L’offre de prix devra être présentée sur le bordereau des prix unitaires (BPU) joint en annexe.

Les tarifs proposés sont fermes et définitifs durant la durée du contrat.

**5/ Factures / Mode de règlement:**

Les factures seront mensuelles ; en application de l’ordonnance n° 2014-697 du 26 juin 2014 relative au développement de la dématérialisation de la facturation électronique, elles seront déposées sur le portail « Chorus Pro ». Elles mentionneront la période facturée, le nombre la durée et le coût des appels par type de communication et par ligne+ détails appels/numéros spéciaux (éventuellement sur site dédié).

Les prestations seront réglées par mandat administratif dans les 30 jours suivant la réception de la facture.

**6/ Critères de choix :**

L’offre économiquement la plus avantageuse sera retenue en fonction des critères énoncés ci-dessous.

|  |  |
| --- | --- |
| Critères de choix  | Pondération  |
| PRIX | 80% |
| QUALITE DES SERVICES ASSOCIES (continuité du service, qualité communication, garantie du temps de rétablissement…. | 20% |